

- **Atteinte à la santé ?**
- **Absences répétées
ou de longue durée ?**
- **Difficultés dans
le quotidien professionnel ?**

**La cellule
Santé-social
de la construction
vous conseille
et vous accompagne**

Qui sommes-nous?

Un ensemble d'intervenants professionnels:

- Un secrétaire patronal FVE
- Un assistant social FVE
- Un conseiller Philos
- Un conseiller AI
- Un conseiller SUVA
- Un juriste UNIA

Quel est le but de la cellule Santé-social ?

- Soutenir les entreprises coopératives et leurs collaborateurs en cas de problèmes de santé.
- Agir de manière proactive et commune, afin de favoriser le maintien en emploi.
- Conseiller dans les domaines spécifiques de l'assurance maladie, de l'assurance accident et de l'assurance invalidité.

Comment activer la cellule Santé-social ?

A tout moment, la cellule peut être déclenchée par l'un des intervenants tout comme par l'employeur. La cellule **examine** chaque situation, en toute **confidentialité**, et se coordonne pour un suivi actif.

Contactez-nous

au **021 632 14 61**
ou par e-mail à :
ServiceSocial@fve.ch